



SERMENT D'HYPOCRITE

Hier après-midi notre collègue Nicolas a été victime d'une chute malencontreuse. Rapidement à ses côtés (et nous les remercions), les infirmières pressant l'importance de ses blessures et devant sa souffrance évidente, ont demandé au Docteur présent sur l'établissement de venir les assister.

Mais ce dernier a refusé !

Il a invoqué un argument alambiqué que personne ne comprend, à savoir qu'une intervention de sa part provoquerait l'invalidité d'une éventuelle procédure d'accident de travail de Nicolas... On croit rêver !

Docteur, la seule réalité c'est que vous avez bafoué votre serment d'Hippocrate !

Comment peut-on se dédouaner d'une non-assistance à personne en danger derrière des prétextes administratifs pour le moins douteux ?

Les personnels en tenue seraient les premiers à vous porter secours dans une situation inverse ou à s'exposer pour vous protéger en cas d'agression physique, comme cela peut malheureusement arriver. Ne l'oubliez pas !

Pour nous représentants syndicaux, ce qui s'est passé est tout simplement intolérable et ne doit plus jamais se produire. Nous exigeons à minima des excuses et nous demandons à ce que notre indignation soit relayée jusqu'à la hiérarchie du fautif.

Malgré cet épisode désolant, nous tenons à saluer l'excellente prise en charge dont a bénéficié notre collègue par la Direction et l'encadrement, jusqu'à son évacuation au CH de Seclin.

Nous souhaitons à Nicolas un prompt rétablissement et nous lui apportons tout notre soutien dans ce moment particulièrement difficile.

Annoeullin le 15 mai 2020

Les bureaux locaux SPS, FO, UFAP et CGT